

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 17/043/2006 – ÉFAI

Londres, le 10 août 2006

AU 217/06

## CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS / INQUIÉTUDES POUR LA SANTÉ

CHINE

Li Xige (f), militante de la lutte contre le sida, 38 ans

---

Li Xige a été arrêtée par la police le 18 juillet à Pékin, la capitale, alors qu'elle sollicitait l'aide du ministère de la Santé en vue d'obtenir des indemnités pour les personnes devenues séropositives à la suite d'une transfusion de sang. Il est à craindre qu'elle ne soit torturée ou soumise à d'autres formes de mauvais traitements ; en outre, elle ne bénéficie pas du traitement médical nécessité par son état de santé.

Li Xige, sept autres femmes et une fillette de cinq ans, toutes séropositives, se sont rendues du canton de Ningling (province du Henan), où elles vivent, à Pékin, afin de demander au ministère de la Santé de les aider à obtenir des indemnités de la part des autorités locales. Les huit femmes sont devenues séropositives à la suite de transfusions de sang, la plupart lors d'un accouchement par césarienne entre 1993 et 2001. La fillette a quant à elle été infectée par le VIH à la naissance.

Lorsqu'elles sont arrivées au ministère de la Santé, le 18 juillet, elles ont été bloquées par une vingtaine de policiers et de responsables des autorités de leur région, qui les avaient suivies jusqu'à Pékin. Les femmes ont été contraintes à monter dans un bus afin de rentrer dans le canton de Ningling. À leur arrivée, le 20 juillet, elles ont été interrogées par la police, et la plupart ont été libérées assez rapidement. Li Xige et deux autres femmes ont cependant été inculpées de « *rassemblement en vue d'attaquer un organe de l'État* » en vertu de l'article 290 du Code pénal chinois, après avoir refusé de révéler certains détails concernant leur plainte au ministère de la Santé. Pour Amnesty International, ces charges répondent à des préoccupations d'ordre politique et visent à les dissuader de déposer des plaintes et de solliciter l'aide des autorités en vue d'obtenir des indemnités pour les personnes vivant avec le VIH/sida.

Les deux autres femmes ont été libérées sous caution mais restent inculpées d'infractions pénales. Li Xige n'a pas obtenu de libération sous caution et demeure en garde à vue. Les services de police auraient promis de la libérer, puis, le 8 août, ils auraient déclaré à sa famille qu'elle ne serait pas remise en liberté tant qu'ils n'auraient pas la preuve irréfutable de sa séropositivité. L'état de santé de Li Xige nécessite un traitement et un suivi médical réguliers. Sa famille a pu lui faire parvenir des médicaments de base, mais la jeune femme n'est pas suivie par un médecin.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Li Xige a perdu sa fille de neuf ans en 2004, emportée par le sida. Comme sa mère, la fillette avait été infectée au VIH par transfusion sanguine lorsque Li Xige lui a donné naissance, par césarienne. Après la mort de sa fille, Li Xige a découvert que sa région comptait plus d'une quarantaine de femmes et dix enfants devenus séropositifs dans des circonstances similaires, et a créé une organisation appelée *Kanglejia* pour soutenir les personnes vivant avec le VIH/sida. L'organisation fournit également une assistance juridique aux malades du sida.

La politique du gouvernement central est de verser aux personnes vivant avec le VIH/sida une allocation quotidienne. Li Xige a cependant refusé cette somme, car elle estime être en droit de percevoir des indemnités plus raisonnables.

Selon les statistiques officielles, il y aurait 840 000 personnes infectées par le VIH et 80 000 malades du sida en Chine, mais on pense que ces chiffres sont bien en deçà de la réalité. On estime à un million le nombre de personnes qui ont pu être infectées par le VIH dans la province du Henan ainsi que dans d'autres

provinces chinoises après avoir vendu leur sang, dans les années 1990, à des centres spécialisés reconnus par les autorités. Les dispositifs de collecte de sang représentaient une source de revenu significative pour les villageois, mais ils étaient souvent mal gérés et non conformes aux normes de sécurité.

L'ampleur de l'épidémie du VIH/sida en Chine est mieux connue depuis que des militants se sont engagés dans la lutte contre cette maladie. Ils s'exposent à la détention arbitraire, au harcèlement ainsi qu'à d'autres atteintes à leurs droits. Les pressions exercées aussi bien au niveau national qu'international ont poussé les autorités centrales à prendre des mesures plus concrètes pour faire face à l'épidémie. Cependant, il semble que leur mise en œuvre ait été inégale et la discrimination visant les personnes infectées par le VIH ou atteintes du sida demeure solidement ancrée dans le pays.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en chinois, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé par la détention arbitraire de Li Xige ;
- exhortez les autorités à garantir la sécurité de cette femme et à veiller à ce qu'elle bénéficie de tous les soins médicaux dont elle a besoin jusqu'à sa libération ;
- faites part de votre inquiétude à l'idée que les charges retenues contre elle semblent répondre à des considérations d'ordre politique et appelez les autorités à libérer Li Xige immédiatement et sans condition ;
- priez les autorités de s'assurer que tous les défenseurs des droits humains et Chine, y compris Li Xige et les autres militants de la lutte contre le sida, soient en mesure de poursuivre leurs activités pacifiques et légitimes en faveur des droits humains sans crainte d'être arrêtés arbitrairement, harcelés ou victimes de toute autre atteinte ;
- engagez les autorités chinoises à mener une enquête approfondie sur l'étendue de la contamination par le virus du sida au Henan et dans d'autres provinces à la suite des collectes de sang réalisées dans des centres spécialisés, et demandez-leur de publier les conclusions de ces investigations, en vue d'identifier les responsables de la propagation du virus et de les amener à rendre des comptes.

**APPELS À :**

Ministre de la Santé :

**GAO Qiang** Buzhang

Weishengbu

1 Xizhimenwai Nanlu

Xicheng District

Beijingshi 100044

République populaire de Chine

**Fax : + 86 10 68792024**

**Courriers électroniques :** [buzhang@moh.gov.cn](mailto:buzhang@moh.gov.cn)

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Gouverneur de la province du Henan :

**LI Chengyu** Shengzhang

Henansheng Renmin Zhengfu

10 Weierlu

Zhengzhoushi, Henansheng

République populaire de Chine

**Fax : + 86 371 65506097**

**Formule d'appel :** *Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,*

**COPIES À :**

Chef du gouvernement populaire du canton de Ningling :

**JIA Hongyu** Xianzhang

48 Xinling Xilu, Ningling Xian

Shangqiushi, Henan Sheng

République populaire de Chine

**Fax : + 86 370 7823533**

**Formule d'appel :** *Dear Director, / Monsieur,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 21 SEPTEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*